

Collectivité de VILLECERF

Conseillers afférents au Conseil municipal : **15**

Conseillers en exercice : **15**

Conseillers qui ont pris part à la délibération : **15 (13 présents et 2 pouvoirs)**

Date de la convocation du Conseil Municipal : **18 mai 2020**

Date d'affichage : **18 mai 2020**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt, le 25 mai,

Le Conseil Municipal de la Commune de Villecerf dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur François DEYSSON, maire.

Présents : Chantal BRIANE, Aurélie CADIN, Emmanuel CENDRIER, Charles-Louis de ROYS, François DEYSSON, Franck ETANCELIN, Fabien HERREMAN, Jacques ILLIEN, Claude LAZARO, Nadia LEFAY, Jean-Paul LENFANT, Patrick REBEYROL, Carlos VALERO

Pouvoirs 2 excusés : Mélanie LAMOTTE, excusée, donnant pouvoir Aurélie CADIN, Antonio TAPADAS, excusé, donnant pouvoir à Jacques ILLIEN,

Absents :

Secrétaire de séance : Jacques ILLIEN a été élu secrétaire de séance.

DELIBERATION 7.1/2020-016

OBJET : Autorisation donnée au maire d'engager une LDD (camion SUZUKI services techniques)

Le Conseil municipal,

Considérant qu'il est nécessaire de doter le service technique d'un camion multifonction de type ampliroll pour faciliter ses missions ;

Sur le rapport de Monsieur le Maire présentant l'intérêt d'un tel matériel et après en avoir délibéré ;

DECIDE

D'autoriser le maire à engager une location longue durée (LDD 60 mois) auprès du garage M.C.V.A de Varennes sur Seine,

De retenir la proposition de M.C.V.A concernant le véhicule ISUZU CAMION M21 CABINE STANDARD SPRING EURO 6 BLANC

De retenir la proposition financière établie à un loyer mensuel de 667.76 € HT, la TVA étant récupérée par la commune.

De retenir la suggestion de Carlos VALERO de faire intégrer un tracker sur le véhicule en cas de vol,

D'inscrire les crédits correspondants au budget primitif 2020.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait certifié conforme, à VILLECERF, le 26 mai 2020,

Acte rendu exécutoire après publication, le 26 mai 2020

Le maire, François DEYSSON